



REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (RPE)

Open 3x3 2018/2019 (masculin et féminin)

Art 1 - GENERALITE

Nom de l'épreuve	Open 3x3
Catégorie	Senior et M17
Commission sportive référente	CRBO
Forme de jeu	3X3
Genre	Masculin et Féminin

Art 2 - LICENCES DES JOUEURS / JOUEUSES

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs / joueuses	Compétition volley ball, compétition beach volley, compét'lib
Type de licence mutation autorisée	Tous types
Catégories	
Seniors	Oui
M20	Oui
M17 avec double surclassement en masculin et simple surclassement en féminin	Oui
M15 avec triple surclassement	Oui

Art 3 - CONSTITUTION DES EQUIPES PAR ETAPE

Joueurs ou joueuses inscrits par équipe	3 + un remplaçant possible
Nombre maximum de joueurs/joueuses étrangers hors UE	3

Art 4 – CALENDRIER

Jour des étapes sur la période	Dimanche
Heure des rencontres	9h00 - 18h00

Art 5 - PROTOCOLE DES ETAPES

Heure programmée des rencontres	H
Contrôle des présences par l'organisateur	H- 30 minutes
Echauffement au filet	H- 10 minutes
Obligation de tenue	Non

Art 6 - COMMUNICATION DES RESULTATS

Responsable de la saisie des résultats	La CRBO
Saisie du classement des paires sur le site LRVB	Dans la semaine après l'étape

Art 7 – FORMULE SPORTIVE

Une triplette doit être composée de joueurs ou de joueuses ayant une licence en commun au sein d'un même club.

Les joueurs/joueuses peuvent changer de partenaire d'une étape à l'autre.

En fonction des équipes inscrites, L'organisateur a toute latitude pour adapter la formule sportive d'un tournoi (1 set ou 2, match en 21 ou 25 ...).

L'Open est composé de 4 étapes ; le classement final est établi en faisant la somme des résultats obtenus par une équipe lors de ces 4 étapes.

A l'issue des 4 étapes, les triplettes ayant obtenu le plus de points sont déclarées championnes de La Réunion.

Art 8 – BAREME DE POINTS PAR ETAPE

Classement	Points par équipe
1	100
2	95
3	90
4	85
5	80
6	75
7	70
8	65
9	60
10	55
11	50

Classement	Points par équipe
12	45
13	40
14	35
15	30
16	25
17	20
18	15
19	10
20	5

Art 9 – FORFAIT

Une triplette qui abandonne en cours de tournoi est déclarée forfait et marque 0 point, sauf abandon pour cause de blessure, dans ce cas elle est classée en fonction du niveau arrivé lors du tournoi. Chaque club est tenu d'engager une triplette par section inscrite en R1/R2/M17.



CNDS
CENTRE NATIONAL
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



SIRET : 319 471 892 000 12 - APE : 9312 Z
BP 40111 - 97462 SAINT DENIS CEDEX
Tél. 0262 30 05 96 - GSM 0692 64 47 94

E-mail : ligue-reunion-volley-ball@wanadoo.fr – Site Internet : lrvb-asso.fr